

## IV. LES FINANCEMENTS

### 1. Le Conseil Régional de Basse-Normandie

Les Délégations Régionales au Tourisme, les Comités Régionaux du Tourisme, les Comités Départementaux du Tourisme peuvent aider les structures souhaitant se rendre accessible.

Toutes les catégories d'établissements prévues par le label national Tourisme & Handicap justifiant d'une activité touristique<sup>1</sup> peuvent bénéficier d'aides régionales.

L'aide régionale est conditionnée à l'obtention du label national.

#### L'aide intervient sur :

- les travaux de mise en accessibilité de l'équipement touristique pour 1, 2, 3 ou 4 types de handicap,
- la première acquisition de matériel.

#### L'aide n'intervient pas sur :

- les travaux que le porteur de projet réalise lui-même,
- la simple mise aux normes réglementaires.

Le taux d'intervention est de 40% des dépenses HT liées à la mise en accessibilité de l'établissement. Le plafond de subvention est fixé à 15 500€ sur 3 ans.

Délégation Régionale au Tourisme  
de Basse Normandie  
9 rue Sadi Carnot  
14000 CAEN  
Tél : 02 31 15 64 80  
Fax : 02 31 15 64 89



Conseil Régional  
de Basse Normandie  
Service Tourisme - Abbaye aux Dames  
BP 523 - 14035 CAEN CEDEX  
Tél : 02 31 06 95 72  
Fax : 02 31 06 97 78

### 2. L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

L'A.N.C.V. attribue des aides en faveur des actions relatives aux équipements de tourisme à vocation sociale ainsi qu'en faveur des actions contribuant à l'application des politiques sociales du tourisme et des vacances.

Les champs d'intervention des aides :

- la modernisation et la rénovation d'équipements touristiques existants,
- la création d'équipements touristiques avec hébergement.

Les équipements concernés :

- les équipements relevant du tourisme social bénéficiant d'un agrément tourisme social,
- les établissements hôteliers à caractère d'accueil familial,
- les établissements d'hôtellerie de plein air.

Ce programme prend en charge les travaux améliorant l'accessibilité des personnes handicapées et permettant la mise en conformité pour le label Tourisme & Handicap.



ANCV-Service des Infrastructures Touristiques  
36, boulevard Henri Bergson  
95 201 SARCELLES Cedex  
<http://www.ancv.com>

<sup>1</sup> Pour obtenir la subvention, les candidats doivent justifier de leur activité touristique c'est-à-dire de périodes d'ouverture, de types de clientèles, d'actions de promotion, ...

3. Le Comité Régional Handisport de Basse-Normandie et le Comité Régional Olympique et Sportif de Basse-Normandie



- Label CROS « Valides-Handicapés pour un Sport Ensemble »

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Basse-Normandie, en collaboration avec le Comité Régional Handisport de Basse-Normandie et l'Association Sports et Loisirs « Les Papillons Blancs » (affiliées à la Fédération Française du Sport Adapté), a mis en place en 2002 un label qui garantit la qualité des prestations d'un club sportif quant à l'accueil du public handicapé physique, mental et/ou sensoriel.

L'opération « Valides – Handicapés, pour un Sport Ensemble » permet de sensibiliser et d'accompagner les clubs dans leurs démarches d'ouverture et d'intégration.

Les clubs volontaires sont accompagnés et conseillés par le CROS de Basse-Normandie et les deux partenaires principaux (handisport et sport adapté).

CROS de Basse Normandie (Melle PIERRE Isabelle)  
Centre de la Haie Vigné - 135, rue de Bayeux  
14 000 CAEN  
Tél : 02 31 86 84 85



- Les sports de pleine nature pour les personnes handicapées : le comité régional handisport de Basse-Normandie (CRHBN)

L'objectif du Comité Régional Handisport de Basse-Normandie (CRHBN), est l'organisation, le développement et le contrôle de la pratique des activités physiques et sportives au profit des personnes présentant une déficience motrice ou sensorielle (cécité et surdité).

Les missions :

- Concevoir une politique sportive qui réponde à la fois au sport de haut niveau, au sport de masse et aux sports de pleine nature,
- Rechercher des moyens pour les dotations en matériel sportif,
- Répondre aux besoins en formation,
- Accompagnement dans la mise en accessibilité des installations sportives (via la commission accessibilité de la DDJS de votre département).

Toutes structures agréées jeunesse et sport peuvent solliciter la DDJS de son département, au titre du Fonds National de Développement du Sport (FNDS).

Comité Régional Handisport de Basse-Normandie (Mr Pouchet)  
Centre sportif la haie vigné – 135 rue de Bayeux  
14000 CAEN  
Tél : 02 31 86 24 24



## VI. LA PROMOTION

### 1. Actions de promotion

Chaque équipement labellisé Tourisme & Handicap fait l'objet d'un référencement dans l'offre globale de promotion touristique des institutionnels du tourisme (local, départemental, régional) ainsi que sur les sites internet de Manche Tourisme, Maison de la France, de l'Association « Tourisme et Handicaps » et des associations de personnes handicapées.

En savoir plus :

<http://www.normandy-tourism.org>  
<http://www.manchetourisme.com>  
<http://www.tourisme-handicaps.org>  
<http://www.apf.asso.fr>  
<http://www.andy.fr>  
<http://www.franceguide.com>



Le salon grand public « AUTONOMIC Mieux Vivre Grand Ouest », qui a lieu tous les 2 ans à Rennes permet aux structures de promouvoir une offre adaptée.

En savoir plus : <http://www.autonomic-expo.com>



### 2. Événementiel

Depuis 2005, la Région organise les « Buissonnières ». Ces rencontres permettent aux lieux de visite de Basse-Normandie d'accueillir les personnes handicapées autour d'un programme de visites guidées adaptées telles que la découverte sensorielle d'un jardin, la visite en langue des signes d'un monument, la participation aux travaux quotidiens d'une ferme pédagogique, etc.

En savoir plus : <http://www.region-basse-normandie.fr>



### 3. Formation

Le Comité de Liaison InterConsulaire de Basse-Normandie (C.L.I.C) est une association qui réunit les Chambres Régionales d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie et des Métiers de Basse-Normandie.

Il met en place un dispositif annuel de professionnalisation des acteurs du tourisme en Normandie, en proposant un programme de formation continue.

En savoir plus : <http://www.clic-tourisme-normandie.fr>